

**Arrêté ministériel portant nomination des membres de la
Commission patrimoine de la Haute Ecole de la
Communauté française Albert Jacquard**

A.M. 15-07-2014

M.B. 02-10-2014

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment l'article 34bis;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Sur proposition du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard du 17 mars 2012;

Sur proposition du Collège de direction de la Haute Ecole Albert Jacquard du 4 novembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, sur proposition du Collège de direction :

- M. Alain Bourgeois;
- M. Joël Jacob.

Article 2. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, sur proposition du Conseil d'Administration :

- M. Delmelle;
- M. Gérard;
- Mme Louviaux.

Article 3. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, eu égard à leurs compétences particulières :

- M. Jean Vagman;
- M. Marc Le Boulangé.

Article 4. - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2016.

Bruxelles, le 15 juillet 2014.

J.-C. MARCOURT